

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse  
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 4 juin 2012, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Michel Prince, conseiller, Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absent; M. Michel Dumont

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)**

Le maire André Henri constate le quorum.

2012-06-086

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
Le varia reste ouvert.

**Ordre du jour de juin**

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption procès-verbal
4. Demande d'internet chemin Shank
5. Briller par ... ( Suite à la rencontre du 7 mai avec la MRC)
6. Rapport des commissions
7. Embauche à la guérite
8. Acceptation des conditions dans le cadre d'emplois d'été Canada
9. Projet étudiant (embauche)
10. Dépôt de 2 mises en demeure déposées par Réal Tremblay
11. Acceptation de la soumission de l'achat du 0 ¾ pierre
12. Demande de soumission pour déneigement
  - a. UNE GARANTIE D'EXÉCUTION);
  - b. DATE ET HEURES DU DÉPÔT DES SOUMISSIONS
  - c. OUVERTURE DES SOUMISSION DATE ET HEURE
  - d. INDEXATION COÛT DU CADBURANT
  - e. MACHINERIES EN MAIN POUR SOUMISSIONNER
  - f. DURÉE DU CONTRAT
13. Cellulaire
14. Demande du dépanneur du coin
15. Résolution pour demander à la MRC des travaux sur le cours d'eau
16. Demande d'une aide secrétaire municipale
17. Remplacement de Denis Lemay par Thérèse Lemay, concierge et responsable des locations de salle.
18. Participation à la journée Normand Maurice
19. Dossier Christal St- Laurent

20. Mandat remis à une personne pour émettre des permis uniquement dans des cas de conflit.(atelier travail seulement
21. Acceptation de l'entente modifiée pour la régie des 3 Monts
22. Toilette chimique quai
23. Prix jeunesse MRC
24. Proclamation de la journée de la culture
25. Renouvellement du plan de protection pour fournaise
26. Nommez deux répondants pour situation d'urgence
27. Journée d'inventaire complet avec c.r.s.b.p repas pour 10 personnes
28. Rapport des dépenses en date du 31 mai 2012
29. Correspondance
30. Comptes du mois et acceptation
31. Varia : Dossier quai du 18 Chemin du Lac Nicolet
32. Période de questions
33. Levée de l'assemblée.

2012-06-087

**3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS DE MAI 2012**

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil acceptent le procès verbal du mois de mai.

2012-06-088

**4 . DEMANDE D'INTERNET SUR LE CHEMIN SHANK**

Considérant que les personnes qui habitent sur le chemin Shank , ont fait la demande à Monsieur le Maire pour entreprendre les démarches nécessaires afin que le service d'internet haute vitesse par la compagnie Sogetel se rende à chaque résidence situé sur le chemin Shank.

En conséquence il est proposé par Pierre Boisvert. Appuyé par Michel Prince résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que cette demande soit remise à la compagnie Sogetel, car la ligne existante passe déjà sur la route 161 qui est très près du chemin Shank.

2012-06-089

**5. BRILLER PAR ... (Suite à la rencontre du 7 mai avec la MRC)**

Considérant que la M.R.C a demandé aux élus municipaux de trouver une formule (slogan) qui représente bien notre municipalité.

Considérant que ce slogan doit obligatoirement débiter par les deux mots suivants Briller par

Considérant que la proposition retenue celle de briller par nos lacs et nos forêts

En conséquence il est proposé par Michel Prince. Appuyé par Serge Breton résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le slogan choisi pour être remis à la MRC est le suivant briller par nos lacs et nos forêts.

**6. RAPPORT DES COMMISSIONS**

Madame Christine Marchand, responsable de la politique familiale a fait mention des grandes lignes des ateliers tenus au colloque.

## FÊTE DE LA ST- JEAN

2012-06-090

- 6.A Un résumé est également présenté concernant les activités de la St- Jean et que le budget prévu est au montant de 2 230.00\$

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée de Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le montant de 2 230.00\$ soit accepté car par les années antérieures ils avaient des surplus accumulés.

### TIRAGE DES DEUX PRIX POUR AVOIR RÉPONDU AU SONDAGE LE PREMIER PRIX EST DE 50.00\$ ET LE DEUXIÈME PRIX EST DE 25.00\$

Le tirage a été fait par Madame Noëlla Sévigny qui était dans l'assistance.

1<sup>er</sup> prix de 50.00\$ gagnante Thérèse Lemay  
2<sup>e</sup> prix de 25.00\$ gagnante Antoinette Roberge

2012-06-091

7. EMBAUCHE À LA GUÉRITE

Considérant que l'avis d'embauche avait été transmis avec chaque envoi de compte de taxe dans le feuillet Info Sts- Martyrs

Considérant que seul M. Serge Jutras a postulé pour ce poste

En conséquence il est proposé par Michel Prince. Appuyé par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que M. Serge Jutras soit embauché pour effectuer la garde à la guérite a partir du 15 juin, les vendredis, samedis et dimanches, pour une durée de 8h par jour,

Exceptionnellement les semaines des vacances de la construction l'horaire devra être de 40 heures par semaine qui sera réparti sur 7 jours. Le salaire est de 9.90\$ l'heure.

2012-06-092

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Considérant que la municipalité doit supporter 50% des coûts du salaire de l'étudiant qui sera embauché.

Attendu que l'étudiant doit travailler 30 heures semaine.

En conséquence il est proposé par Gabrielle Carisse. Appuyé par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte les conditions du projet étudiant établi par emplois d'été Canada

2012-06-093

9. PROJET ÉTUDIANT (embauche)

Considérant que nous avons reçu deux candidatures Marie-Soleil Jutras et Maude Lacharité toutes les deux d'étudiantes.

Considérant que le comité composé de M. André Henri, maire, Mme Gabrielle Carisse, conseillère et de Mme Brigitte Charpentier, agente culturel a étudié les deux candidatures.

En conséquence il est proposé par Gabrielle Carisse. Appuyé par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la personne choisie pour travailler est Maude Lacharité.

**10. DÉPÔT DES DEUX MISES EN DEMEURE REÇUES DE M. RÉAL TREMBLAY**

2012-06-094

**11. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT DU 0 ¾ PIERRE.**

Considérant que quatre demandes de soumission par invitation ont été expédiées par la poste.

Considérant que nous avons reçu deux soumissions.

Considérant que le conseil municipal a décidé de choisir la pierre 0 ¾ de classe A d'une quantité de 4000 tm

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1 juin à 16h 15

Considérant que le contrat remis est clé en main

Les personnes présentes étaient :

M. André Henri, maire, M. Michel Prince, conseiller, Mme Lucie Pépin représentante de Transport d'excavation Michel Couture et fils, M. Pierre Ramsay, inspecteur, Me Claude Caron et Mme Thérèse Lemay d.g.

1<sup>er</sup> Pavage centre Sud du Québec

4000 tm de classe A = 82 092.15 \$ taxe incluse

2<sup>e</sup> Transport Excavation Michel Couture et fils

4000 tm de classe A = 72 112.32 \$

En conséquence il est proposé par Pierre Boisvert. Appuyé par Serge Breton résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que la soumission soit accordée à Transport Excavation Michel Couture et fils au coût de 72 112.52 \$

2012-06-095

**12. DEMANDE DE SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT**

Considérant que la demande de soumission doit comprendre les clauses suivantes :

- A. Une garantie d'exécution est demandée
- B. Pas d'indexation au coût du carburant
- C. Pas nécessaire d'avoir les équipements/ machineries avant de présenter la soumission
- D. Durée du contrat d'une durée de 3 ans et de 5 ans

En plus des clauses régulières au cahier des charges.

En conséquence il est proposé par Pierre Boisvert. Appuyé par Michel Prince résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les motifs ci-haut mentionnés soient inclus à la demande de soumission pour le déneigement.

2012-06-096

**13. CELLULAIRE ET APPAREIL PHOTOS**

Considérant que le cellulaire de l'inspecteur municipal est défectueux

Considérant que pour le remplacer chez Bell il n'y a aucun frais si nous signons un contrat de trois ( 3 ) ans

Considérant que l'appareil photo ne fonctionne pas bien et devrait être remplacé

En conséquence il est proposé par Michel Prince. Appuyé par Serge Breton résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte de remplacer le cellulaire et l'appareil photo de l'inspecteur municipal au coût de 300.\$ ce montant sera retirer des postes budgétaire 02130001414 et 0232000641

**14. DEMANDE DU DÉPANNEUR DU COIN**

Cette demande est à l'étude

**15. RÉSOLUTION POUR DEMANDER À LA MRC DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU**

Dossier reporté après la visite de la MRC qui est prévue au mois de juin

2012-06-097

**16. DEMANDE D'UNE AIDE SECRÉTAIRE MUNICIPALE**

Considérant que M. le Maire a demandé à la directrice générale de mettre cette demande à l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil en ont discuté en atelier de travail en absence de la directrice générale

Considérant que le salaire est de 11.00\$ l'heure, pour 16 heures par semaine.

Madame Gabrielle Carisse fait mention que la demande est justifiée et est jugée urgente

En conséquence il est proposé par Gabrielle Carisse . Appuyé par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que l'embauche d'un(e) aide secrétaire soit faite dans les plus brefs délais. Car nous devons répondre a beaucoup de dossiers urgents en attente.

2012-06-098

**17. REMPLACEMENT DE DENIS LEMAY COMME CONCIERGE PAR THÉRÈSE LEMAY**

Considérant que Madame Thérèse Lemay dg, doit gérer l'agenda des réservations de la salle communautaire et remettre les clés pour la location tel que mentionné aux conditions de travail signé en 2011.

En conséquence il est proposé par Michel Prince . Appuyé par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que Madame Thérèse Lemay, ajoute cette tâche à ses responsabilités et remplace Denis Lemay comme concierge.

**18. PARTICIPATION À LA JOURNÉE NORMAND MAURICE**

Les membres du conseil sont unanimes pour refuser la participation à journée Normand Maurice

2012-06-099

**19. DOSSIER DE M. CHRISTAL ST LAURENT**

Considérant que M. Christal St- Laurent avait présenté une demande au conseil municipal pour se brancher au réseau d'aqueduc et au réseau d'égout municipal.

Considérant que la demande de M. Christal St- Laurent avait été présentée à la séance extraordinaire du conseil municipal en date du 22 août 2011 les conditions ont été établies dans la résolution portant le numéro 2011-08-129

**Les conditions qui ont été établies sont les suivantes :**

Attendu que la présente demande est pour les 475 et 485 de la route 161

Attendu que les coûts des tuyaux et du creusage sont à la charge du demandeur.

Attendu que le présent propriétaire a l'obligation de consentir à une servitude en faveur de la municipalité concernant la pose de valves et d'une purge qui serviront pour l'eau potable à des endroits bien spécifiques.

Attendu que la supervision des travaux est faite par l'inspecteur municipal.

Attendu qu'une entente pour utiliser la servitude actuelle chez Madame Aurore Campagna sera demandée avant le début des travaux.

Attendu que les frais de servitude sont à la charge de la municipalité

Attendu que le branchement au réseau d'égout doit se faire directement au réseau aux frais du demandeur avec la possibilité de d'installation d'une pompe.

Attendu que le demandeur doit respecter la réglementation sur le branchement et les rejets aux égouts.

En conséquence il est proposé par Pierre Boisvert Appuyé par Michel Prince résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous refusons la nouvelle demande de M. Christal St- Laurent et GESTION JASPER INC, Cette demande ne correspond pas à l'entente du 22 août 2011.

2012-06-100

**20. ACCEPTATION DE L'ENTENTE MODIFIÉE POUR LA RÉGIE DES 3 MONTS**

Considérant que les clauses 9, 10 et 14 ont du être amendées sur demande des représentants qui siège au C.A de la Régie des 3 Monts.

En conséquence il est proposé par Michel Prince Appuyé par Serge Breton résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte les corrections aux clauses 9,10 et 14.

2012-06-101

21. **TOILETTE CHIMIQUE POUR LE QUAI MUNICIPAL**

Sur proposition de Pierre Boisvert, appuyé de Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.  
Que nous achetons une toilette chimique au coût de 948.54\$ taxes incluses en surplus il faut ajouter les frais de transport lesquels ne sont pas inclus.

Cette résolution autorise également le paiement.

22. **Prix jeunesse MRC**

La directrice générale a inscrit Marie- Soleil Choquette auprès de la MRC D'Arthabaska

2012-06-102

23. **PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE**

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens et de la qualité de vie de ses citoyens;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

Attendu que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à sa vie culturelle;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, les journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

Sur proposition de Serge Breton, appuyé de Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité de Saints-Martyrs- Canadiens, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

2012-06-103

24. **RENOUVELLEMENT DU PLAN DE PROTECTION POUR LA FOURNAISE**

Sur proposition de M. Michel Prince appuyée par M. Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous acceptons de renouveler le plan de protection de la fournaise au coût de 195.40\$ qui nous est offert par Chauffage JNF

Cette résolution autorise également le paiement

2012-06-104

**25. NOMINATION DE DEUX RÉPONDANTS POUR SITUATION D'URGENCE**

Sur proposition de M. Michel Prince appuyée par Mme Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les deux personnes nommées comme répondant en cas d'urgence sont M. André Henri, maire et Mme Thérèse Lemay dg et secrétaire-trésorière

2012-06-105

**26. JOURNÉE D'INVENTAIRE COMPLET AVEC LA C.R.B.P( RÉSEAU BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC) REPAS POUR 10 PERSONNES**

Considérant que nous devons faire l'inventaire au complet de notre bibliothèque

Considérant que dix (10) bénévoles participeront à faire l'inventaire et que les heures allouées pour effectuer les travaux est d'environ 8 heures.

Sur proposition de Gabrielle Carisse appuyée par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la facture pour le dîner des bénévoles soit payée par la municipalité.

Cette résolution autorise également le paiement

2012-06-106

**27. RAPPORT DES DÉPENSES EN DATE DU 31 MAI 2012**

Sur proposition de Christine Marchand appuyée par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le rapport des dépenses du 1 janvier au 31 mai 2012 a été remis aux élus.

**28. CORRESPONDANCE**

1. Bulletin rural CLD
2. Ministère des terres et forêts compensation reçu de 8 963.\$
3. Revue Agora Forum
4. MRC Consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 ayant trait à parties du lot 45 du rang 1 du Canton de Tingwick pour agrandir le périmètre d'urbanisation de la Ville de Warwick
5. Dépôt des états financiers du site d'enfouissement sanitaire de Disraeli
6. F.Q.M mise en candidature pour le prix Jean-Marie-Moreau pour élu de plus de 20 ans services.
7. Ministère de l'agriculture programme de crédit de taxes foncières agricoles reçu au montant de 1755.44\$
8. Grobec, invitation à l'assemblée générale annuelle jeudi le 7 juin 2012 à 19h30 à Bécancour
9. Biolab analyse de l'eau potable

2012-06-107

**29. COMPTES DU MOIS (ACCEPTATION)**

Il est proposé par : Michel Prince  
appuyé par : Serge Breton Il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté que les comptes présentés soient acceptés et que les paiements soient autorisés.

3817	André Henri, déplacement	80.00 \$
3818	Hotel le petit Manoir, hébergement colloque famille	278.22 \$

3819	Association Directeurs municipaux, formation	298.94 \$
3820	Société Canadienne des postes	140.27 \$
3821	Carrefour action famille, inscription colloque Association Directeurs municipaux, incription	345.00 \$
3822	congrès	517.39 \$
3823	Hotel Delta, congrès d.g	500.53 \$
3824	Chèque annulé	- \$
3825	Chèque annulé	- \$
3826	Denis Lemay, concierge	320.00 \$
3827	Gesterra	78.18 \$
3828	Thérèse Lemay, semaine du 14 mai	497.07 \$
3829	Pierre L. Ramsay, 1 voyage St- Albert	49.60 \$
3830	Pierre L. Ramsay, semaine du 14 mai	478.54 \$
3831	Thérèse Lemay, déplacement	88.00 \$
3832	Thérèse Lemay, semaine du 21 mai	497.07 \$
3833	Pierre L. Ramsay, semaine du 21 mai	478.54 \$
3834	Desjardins Sécurité Financière (Assurance groupe)	637.99 \$
3835	Ministre des finances, remise d'avril	2 156.55 \$
3836	Receveur général, remise d'avril	866.16 \$
3837	Thérèse Lemay, 1 voyage à Nicolet pour bibliothèque	497.07 \$
3838	Christine Marchand, déplacement pour colloque	252.80 \$
3839	Pierre L. Ramsay, semaine du 28 mai	478.54 \$
3840	Thérèse Lemay, semaine du 28 mai	497.07 \$
3841	Pierre L. Ramsay, semaine du 4 juim	478.54 \$
3842	André Henri, mois de juin	800.00 \$
3843	Michel Prince, mois de juin	307.16 \$
3844	Christine Marchand, mois de juin	307.16 \$
3845	Gabrielle Carisse, mois de juin	307.16 \$
3846	Serge Breton,mois de juin	307.16 \$
3847	Michel Dumont, mois de juin	307.16 \$
3848	Pierre Boisvert, mois de juin	307.16 \$
3849	Brigitte Charpentier, mois de mai 59 heures	501.67 \$
3850	Thérèse Lemay, semaine du 4 juin	497.07 \$
3851	Cotisation Roulibus	716.00 \$
3852	Fondation solidarité jeunesse, facture 2011	134.00 \$
3853	Excavations Jacques Larrivée (Travaux voirie mai)	4 329.43 \$
3854	Les Ent Ham- Sud, nivellement des chemins	6 444.35 \$
3855	Régie inter-sanitaire des Hameaux (Ordures)	2 352.25 \$
3856	Megaburo Inc (Contrat de service)	330.67 \$
3857	Gesterra	1 503.39 \$
3858	DGK, Conception calendrier 2012	546.84 \$
3859	Jules Lehoux, transport	7 726.32 \$
3860	Épicerie du coin, achat breuvage, produit ménager	243.00 \$
3861	Les bois-francs des montagnes	1 345.21 \$
3862	Les débroussailleuseurs GSL	7 082.46 \$

<b>Total:</b>	<b>46 907.69 \$</b>
---------------	---------------------

**VARIA**

### **30.A RÉPARATION DU QUAI AU 18 CHEMIN DU LAC NICOLET**

**2012-06-108**

Attendu que M. Serge Breton demande qu'une lettre de confirmation provenant du Ministère de l'environnement nous soit remise autorisant les travaux qui ont été réalisés concernant le quai du 18 Chemin du Lac

Attendu que la personne concernée était présente et a expliqué que c'était des travaux de réparation. Il fait mention qu'il a travaillé plus de deux (2) ans sur ce projet avant de le réaliser. Il nous fait mention qu'il a demandé des informations auprès des divers Ministères concernés, pour exécuter les travaux conformément aux normes. Il a également fait mention du nouveau procédé pour le ciment utilisé, que ce n'était pas le même ciment que celui que l'on utilise pour la construction de bâtiment, mais un procédé nouveau qui est comme de la gelée et en aucun temps lors de la pose l'eau est devenu brouillé au contraire elle est toujours restée claire et propre. Il invite les membres du conseil à aller voir sur place demain car le tout sera terminé mardi le 5 juin au midi.

En conséquence il est proposé par Serge Breton Appuyé par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une réponse écrite du Ministère de l'environnement nous soit remise concernant les travaux ci-haut mentionnés

**2012-06-109**

### **30-B LETTRÉ À LA FIRME D'INGÉNIEUR PLURITEC**

Attendu que cela fait plusieurs fois que les membres du conseil demandent à la Firme d'ingénieur Pluritec de corriger la situation sur le réseau d'égout.

Attendu que la Municipalité a payé tout les frais à la Firme Pluritec mais les travaux ne sont pas terminés

Attendu que la municipalité a payé 4 238.46\$ pour le soutien à l'appel d'offre, un montant de 33 258.62\$ pour les plans et devis, un montant de 45 257.23\$ pour la surveillance du chantier, un autre montant total de 46 141.24\$ pour les services professionnels ce qui fait un grand total de 128 895.55\$

Attendu que nous nous attendons à ce que le tout fonctionne correctement et que les corrections soient effectuées immédiatement afin d'obtenir tout les certificats nécessaires et fermer ce dossier qui s'étire depuis trop longtemps.

En conséquence il est proposé par Christine Marchand Appuyé par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une lettre soit transmise officiellement à M. Michel Bérubé de la firme Pluritec dans les plus brefs délais pour corriger la situation.

### **31. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposée par Gabrielle Carisse à 20 h 58